



Licenciement et salaires impayés ainsi que solde de tout compte

Par **kris44**, le **28/04/2009** à **15:16**

Bonjour,j'ai gagné devant les prud'hommes,avec injonction de régler mes 15000€ de salaires impayés.malgres l'intervention d'un huissier de justice l'employeur a refusé de payer.il a ensuite été mis en liquidation judiciaire et le liquidateur a refusé de faire intervenir l'AGS considérant qu'en tant que responsable de bar il pouvait me considérer comme gérant de fait et me tenir responsable de la faillite!mon avocat de l'époque a refusé de prendre mon affaire car je ne pouvais pas régler ses honoraires d'avance.a ce jour je suis avec un minimum vital et ne puis engager des frais pour ma défense.pouvez vous me conseiller svp? je précise que le jugement remonte a décembre 2007.dans l'espoir d'une réponse,recevez mes respectueuses salutations.